



**Direction générale de  
l'environnement (DGE)**

*Géologie, sols et déchets*

Avenue de Valmont 30b  
1014 Lausanne

# **STATISTIQUES COMMUNALES DES DÉCHETS URBAINS**

**ANNÉE 2021**



## 1. INTRODUCTION

### ***Pourquoi collecter ces informations ?***

En vertu de l'article 6 al. 1 let. a de l'Ordonnance sur les déchets (OLED, RS 814.600) et l'article 12 al. 3 de la Loi sur la gestion des déchets (LGD, BLV 814.11), les communes vaudoises recensent et communiquent chaque année les quantités de déchets collectés sur leur territoire.

Ces informations sont publiques et permettent d'observer l'évolution de la production des déchets dans le canton, de manière à préciser les besoins et à adapter en conséquence la politique cantonale en la matière. Les statistiques communales des déchets urbains sont utiles aux communes pour leur rapport de gestion et pour situer leurs efforts par rapport aux chiffres de leur périmètre et à ceux du canton.

### ***Comment les données sont-elles collectées ?***

Depuis 2019 (chiffres de l'année 2018), ce recensement se fait intégralement sur le portail [www.vaud-stat-dechets.ch](http://www.vaud-stat-dechets.ch). Grâce à la mise en valeur des données, le portail Vaud-Stat-Déchets (ci-après VSD) a permis de standardiser la manière d'inventorier les différentes catégories de déchets, d'identifier plus facilement les erreurs et de mieux mettre en perspective les résultats statistiques.

La Division géologie, sols et déchets (GEODE) de la Direction générale de l'environnement (DGE) coordonne la collecte des données avec le soutien des périmètres de gestion des déchets. Ces derniers veillent à diffuser l'information auprès de leurs communes et contrôlent la plausibilité des chiffres déclarés. La DGE-GEODE effectue une deuxième vérification avant validation et production des résultats.

Il est à noter que ces vérifications se font également sur les données des années précédentes. Lorsqu'une erreur importante est identifiée par la commune, nous procédons à sa demande à des corrections dans les données des années précédentes. Ainsi les chiffres globaux peuvent parfois légèrement évoluer par rapport à ceux publiés dans le rapport annuel précédent.

### ***Quelles informations sont comprises dans ces statistiques ?***

Depuis 1994, cet inventaire comprend les informations relatives aux déchets destinés à l'incinération (ordures ménagères et encombrants) et aux déchets collectés séparément en vue de leur recyclage. Au fil des années, les catégories de déchets collectés séparément sont devenues plus nombreuses et plus systématiquement proposées dans les prestations des déchèteries communales.

Les données recensées et le calcul du taux de collecte séparée reflètent donc cette évolution. Cette définition diffère légèrement de celle choisie par l'Office Fédéral de l'Environnement qui ne prend pas en compte le bois usagé, la ferraille et le plastique.

Il est à noter que ce rapport se base sur les statistiques des collectes communales. Il ne prend pas en compte les quantités additionnelles collectées dans les commerces de détail notamment pour le PET, les flaconnages, les appareils électriques et électroniques, les piles et autres déchets spéciaux.

### ***Evolution de VSD***

Le portail VSD continue d'évoluer pour devenir un véritable outil de gestion des déchets pour les communes. Depuis janvier 2022, le public a accès aux statistiques de toutes les communes vaudoises. Les communes quant à elles, ont la possibilité

de télécharger un fichier Excel avec leurs résultats organisés sous la forme d'un rapport imprimable. Elles peuvent également visualiser par des indicateurs de couleurs la comparaison de leur performance avec celle de leur périmètre.

## 2. RÉSULTATS CANTONAUX 2021

**Définitions** Déchets urbains : déchets produits par les ménages ainsi que ceux qui proviennent d'entreprises comptant moins de 250 postes à plein temps et dont la composition est comparable à celle des déchets ménagers en termes de matières contenues et de proportions (art. 3 OLED). Ils comprennent les ordures ménagères, les encombrants, les déchets inertes (carrelage, briques, ciment, cailloux, gravats, verre à vitre, porcelaine) et toutes les catégories de déchets collectés séparément en vue de leur recyclage.

Les déchets des entreprises sont en principe écartés de ces statistiques afin de mieux représenter la production de déchets des ménages. Certaines communes ne sont toutefois pas en mesure de différencier les deux flux de déchets, ce qui peut amener certaines disparités dans les résultats.

Les déchets urbains n'incluent pas les déchets communaux (de voirie) qui ne sont pas imputables aux habitants d'une commune.

Taux de collecte séparée : part des déchets récupérés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la quantité totale de déchets urbains collectés.

Il est important de rappeler que le taux de collecte séparée ne correspond pas à un taux de recyclage. Une partie des déchets collectés séparément pourra être recyclée (valorisation matière) et l'autre sera valorisée thermiquement. Le taux de recyclage diffère d'une catégorie de déchet à l'autre ; il est plus complexe à déterminer compte tenu de la variété des filières de valorisations possibles.

Catégories de déchets incluses dans la collecte séparée : verre, papier & carton, biodéchets, métaux (fer blanc, aluminium, ferraille), textiles, déchets spéciaux des ménages (incluant les piles), bois usagé, PET, plastiques, appareils électriques et électroniques, pneus, capsules de café et huiles.

**Part des déchets  
par catégorie en  
2021**

En 2021, les communes vaudoises ont collecté 368'918 tonnes de déchets urbains, composés de 37% de déchets incinérables, 59% de déchets valorisables et 4% de déchets inertes.

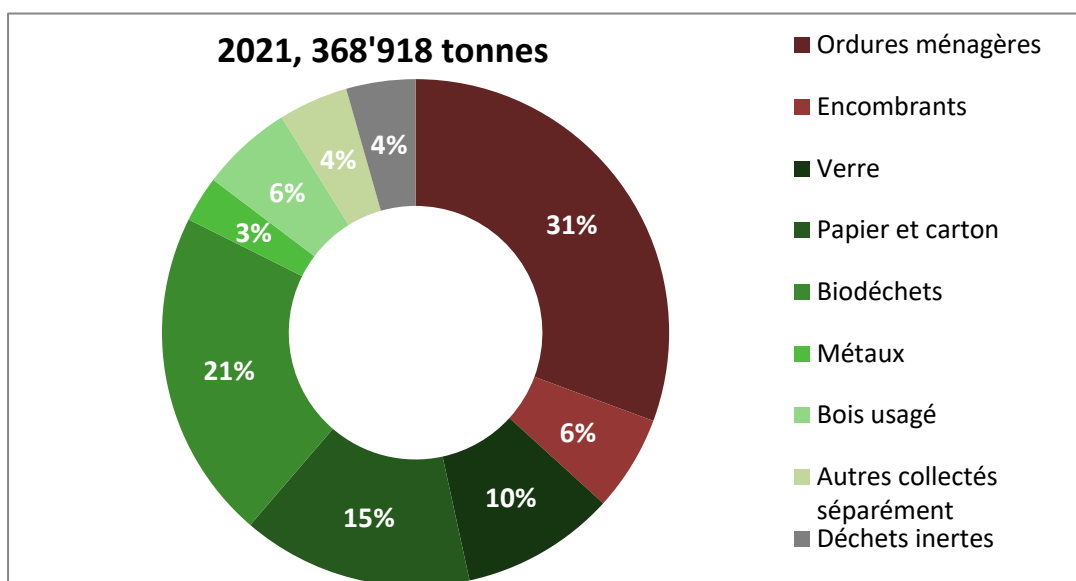


Figure 1 : Distribution de la quantité totale de déchets urbains par catégorie (%)

Les principaux résultats de l'année 2021 apparaissent dans le tableau ci-dessous, en comparaison avec 2020 :

Tableau 1 : Résumé des quantités de déchets urbains 2020-2021 par catégorie

	Population VD			2020	2021	Δ (%)
				815'300	823'881	1.1%
	Quantités totales (tonnes)			Quantités spécifiques (kg/hab)		
	2020	2021	Δ (%)	2020	2021	Δ (%)
<b>Incinérables</b>						
Ordures ménagères	111'618	113'089	1.3%	136.9	137.3	0.3%
Encombrants	22'767	22'467	-1.3%	27.9	27.3	-2.3%
<b>Total</b>	<b>134'385</b>	<b>135'556</b>	<b>0.9%</b>	<b>164.8</b>	<b>164.5</b>	<b>-0.2%</b>
<b>Collectes séparées</b>						
Verre	36'880	36'297	-1.6%	45.2	44.1	-2.6%
Papier et carton	54'243	54'308	0.1%	66.5	65.9	-0.9%
Biodéchets	78'044	77'706	-0.4%	95.7	94.3	-1.5%
Métaux	11'116	10'823	-2.6%	13.6	13.1	-3.7%
Bois usagé	22'236	21'585	-2.9%	27.3	26.2	-3.9%
Textiles	5'703	5'274	-7.5%	7.0	6.4	-8.5%
PET	1'766	1'885	6.8%	2.2	2.3	5.7%
Plastiques	3'054	2'993	-2.0%	3.7	3.6	-3.0%
App. électr.	4'608	4'103	-11.0%	5.7	5.0	-11.9%
Déchets spéciaux	1'028	964	-6.2%	1.3	1.2	-7.2%
Pneus	226	228	0.6%	0.3	0.3	-0.5%
Capsules	448	457	2.0%	0.6	0.6	0.9%
Huiles	456	458	0.6%	0.6	0.6	-0.5%
<b>Total</b>	<b>219'809</b>	<b>217'081</b>	<b>-1.2%</b>	<b>269.6</b>	<b>263.5</b>	<b>-2.3%</b>
Déchets inertes	17'415	16'282	-6.5%	21.4	19.8	-7.5%
<b>Totaux</b>	<b>371'610</b>	<b>368'918</b>	<b>-0.7%</b>	<b>455.8</b>	<b>447.8</b>	<b>-1.8%</b>
<b>Taux de collecte séparée</b>	<b>59.2%</b>	<b>58.8%</b>	<b>-0.5%</b>			

La production globale de déchets collectés par les communes a diminué de 2'700 tonnes par rapport à 2020 (soit -0.7%). Toutefois, la population vaudoise ayant également augmenté de 1.1%, la quantité rapportée à l'habitant diminue légèrement avec 447.8 kg par habitant en 2021 (-1.8%).

### **Evolution des déchets incinérables**

Les déchets incinérables sont composés des ordures ménagères et des déchets encombrants. Ils sont valorisés dans les usines de valorisation thermique des déchets (ci-après, UVTD).

Les déchets encombrants sont constitués de déchets hétérogènes ayant pour caractéristique commune des dimensions trop importantes pour entrer dans un sac de 110 litres. Les pratiques en termes d'objets acceptés (bois, ferraille etc.) ou encore la signalétique utilisée varient d'une commune à l'autre.

Ces déchets occupant un volume important et étant plus onéreux en transport et traitement mériteraient une harmonisation des pratiques afin d'optimiser leur valorisation. Selon l'expérience de certains périmètres de gestion des déchets, il y aurait un potentiel important de réemploi ou de réparation de certains objets trouvés dans les encombrants. Ceci ne serait possible que si la déchèterie dispose d'un espace de ressourcerie où les usagers peuvent choisir de donner l'objet plutôt que de le jeter.

Après la diminution significative observée en 2013 et 2014 suite à la généralisation des taxes à la quantité (poids ou volume), l'évolution des quantités de déchets incinérables par habitant s'est stabilisée autour des 165 kg par habitant. La population vaudoise étant toujours en phase de croissance, il convient de maintenir les efforts de réduction et de tri à la source pour continuer à maîtriser les capacités à disposition dans les UVTD.

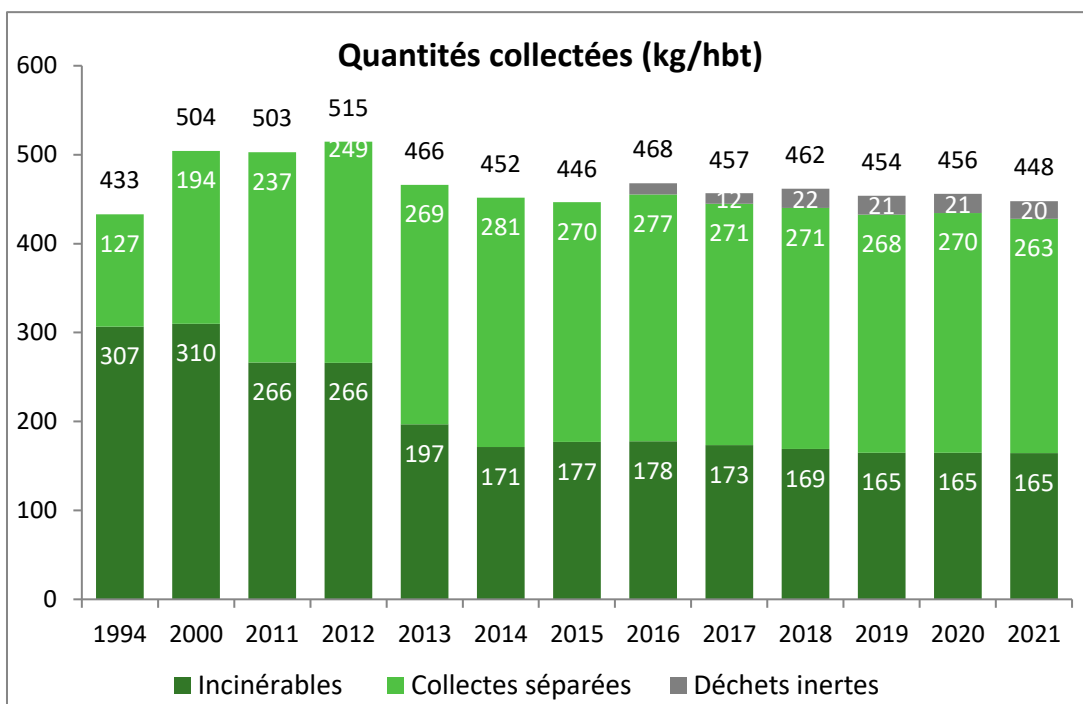


Figure 2 : Evolution des fractions de déchets, kg par habitant

### Evolution des déchets collectés séparément en vue de leur recyclage

L'article 14 de la Loi sur la gestion des déchets (LGD, BLV 814.11) confère aux communes la responsabilité de gérer et d'organiser la collecte séparée des déchets recyclables. Elles veillent à ce que le dispositif mis en place soit accessible à tous, soit connu des administrés et permette autant que possible une valorisation matière des fractions collectées.

La collecte séparée des déchets valorisables a diminué de manière significative en 2021 avec 263.5 kg par habitant (269.6 kg/hbt en 2020), tout comme le taux de collecte séparée qui atteint 58.8% au lieu de 59.2 % en 2020. Cette diminution peut avoir de multiples raisons et sur la base de ces données, il n'est pas possible de l'expliquer avec certitude. Une autopsie des ordures ménagères sur plusieurs années permettrait en revanche de suivre l'évolution du contenu de ce qui reste dans les sacs ménagers.

La Figure 3, ci-après, présente le détail de l'évolution des fractions recyclables collectées séparément par les communes vaudoises.

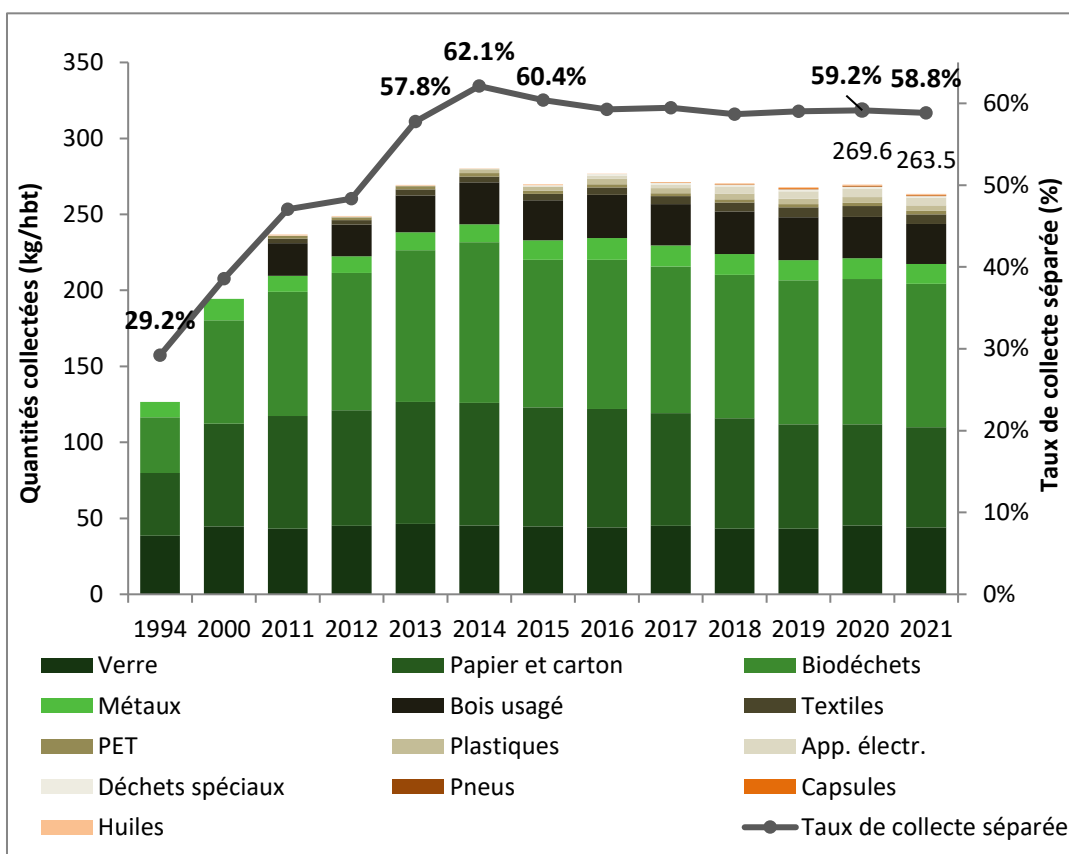


Figure 3 : Détail de l'évolution des fractions recyclables, kg par habitant

### Collecte séparée des plastiques

Le recyclage des déchets plastiques est au cœur de l'agenda politique européen, suisse et cantonal. Le Conseil Fédéral doit édicter une ordonnance sur le sujet pour encourager un recyclage de haute qualité, à l'échelle nationale pour différentes fractions de plastiques. Le système adéquat à mettre en place est encore à l'étude. Il devrait intégrer un mécanisme de financement et pourrait à terme susciter un intérêt pour un traitement en Suisse de ces déchets.

La plupart des communes proposent d'ores-et-déjà la collecte séparée du PET et du flaconnage qui bénéficient d'une valorisation matière distincte. Une centaine de communes proposent également le recyclage du polystyrène expansé, PSE (« sagex »). En revanche les plastiques souples, durs ou mélangés ne disposent

aujourd'hui pas de filière de recyclage en Suisse et sont souvent collectés séparément pour une valorisation thermique en UVTD. Dès lors, ces déchets devraient en principe figurer parmi les déchets incinérables et leur élimination devrait être financée par la taxe proportionnelle (au poids ou au sac).

En 2021, 4'878 tonnes de déchets plastiques ont été collectés séparément dans les communes vaudoises, seuls 48% auraient bénéficié d'une valorisation matière.

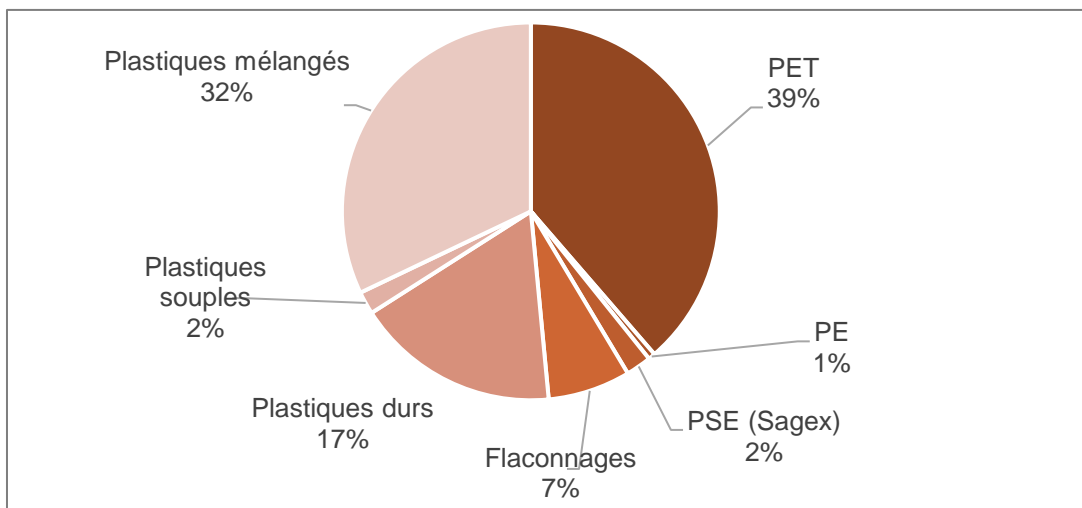


Figure 4: Répartition des 4'878 tonnes de plastiques collectés en 2021 par catégorie

Comme mentionné, la filière des plastiques est en voie de réorganisation. Dans cette attente, les communes sont encouragées à faire preuve de transparence auprès des administrés sur les filières de valorisation actuelles et financer l'élimination selon le principe de causalité.

#### **Qualité des déchets collectés séparément**

Il faut relever que ces statistiques ne prennent pas en compte la qualité des déchets. La présence d'éléments étrangers impacte les possibilités de valorisation des déchets et réduit donc le taux réel de recyclage du déchet. C'est notamment le cas pour les biodéchets qui souffrent de la présence des plastiques venant entre autres de la collecte issue des ménages. Les acteurs de la branche ont initié en 2021 un groupe de travail pour trouver des solutions visant à améliorer la qualité des biodéchets et à réduire les quantités encore présentes dans les ordures ménagères. Les résultats de ces travaux seront communiqués en temps voulu aux communes.



### 3. RÉSULTATS PAR PÉRIMÈTRE DE GESTION DES DÉCHETS

**Répartition géographique et démographique des périmètres**

Le Plan de Gestion des Déchets répartit les 302 communes vaudoises en 9 périmètres de gestion des déchets.

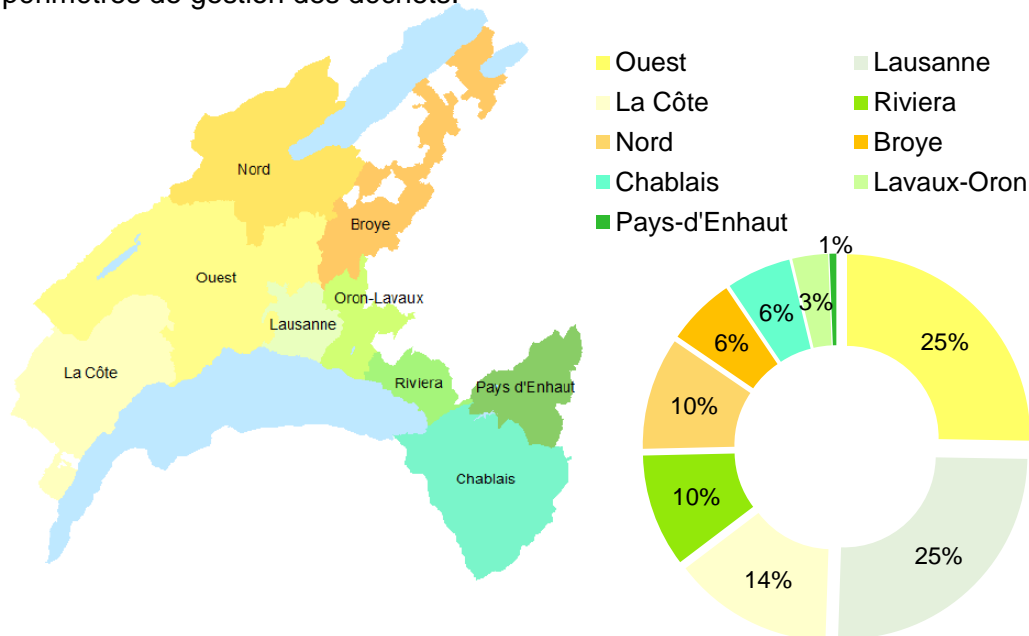


Figure 5: Répartition des 823'881 habitants du canton de Vaud par périmètre de gestion des déchets

Les périmètres de gestion des déchets ont des degrés d'organisation très variés car leurs prestations sont définies par les communes membres. Ils ont également des typologies de communes différentes du fait de la géographie, la fréquentation touristique ou encore la population résidente.

**Ordures  
ménagères par  
périmètre**

La Figure 6 ci-après, montre que les périmètres de gestion des déchets ont des résultats relativement disparates entre eux. Les apports d'ordures ménagères peuvent atteindre un écart de 80 kg par habitant selon les régions. Ceci peut en partie s'expliquer par la fréquentation touristique plus élevée (ordures ménagères comptées pour les habitants résidents) dans certaines régions. Des efforts sont cependant à poursuivre pour réduire la production de déchets ménagers et tendre vers une moyenne cantonale plus homogène.

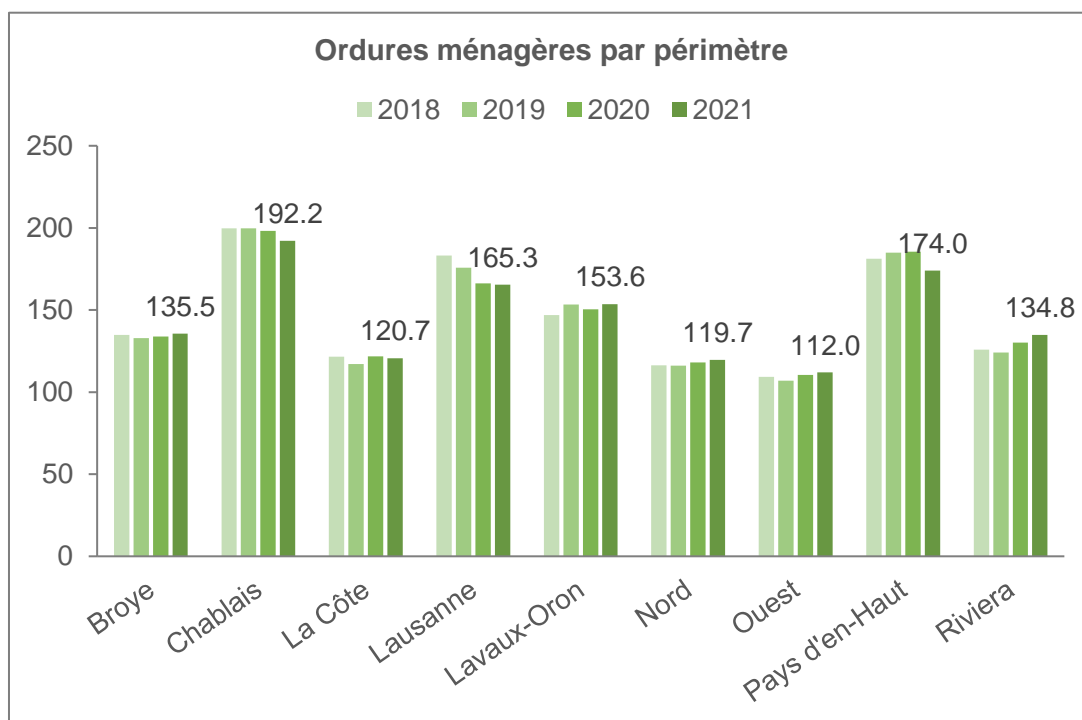


Figure 6: Quantités d'ordures ménagères par habitant par périmètre en 2021.

**Conclusion**

La campagne 2021 a permis de collecter les données des 302 communes du canton et d'établir des vérifications sur la qualité des informations reçues. Certaines améliorations peuvent encore être apportées notamment sur les catégories de déchets renseignées et leurs destinations. L'interprétation des résultats n'est pas toujours simple puisque ces données ne permettent pas de savoir si les efforts de tri pourraient être améliorés d'avantage. Seule une autopsie des ordures ménagères à l'échelle cantonale permettrait d'apprécier le potentiel restant de valorisation matière.

Vaud-Stat-Déchets permet de mettre en valeur des données représentatives de la gestion des déchets urbains du canton de Vaud. Cet outil est simple d'utilisation, intuitif et interactif, ce qui permet d'utiliser son plein potentiel.

Lausanne, le 27.07.2022